



Traduction non-officielle

Conseil Constitutionnel  
Secrétariat Général

N°.....

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel a l'honneur d'annoncer au public que le 25 mars 2020, à partir de 09h00, à la salle de réunion au **Bâtiment Blanc** du Palais d'État de Chamcar Môn, le Conseil Constitutionnel a tenu sous la haute présidence de Son Excellence Kittinitekorsalbandit **IM Chhun Lim**, Président du Conseil Constitutionnel une séance plénière en vue d'examen et de délibération de la requête de Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei **HENG Samrin**, Président de l'Assemblée Nationale, tendant au contrôle de la constitutionnalité de la loi portant création du ministère de l'Industrie, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation.

**Résultat :** Le Conseil Constitutionnel a décidé à l'unanimité des 9 voix de l'ensemble de ses membres que la loi portant création du ministère de l'Industrie, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, que l'Assemblée Nationale avait votée le 13 mars 2020 en session extraordinaire de sa 6<sup>ème</sup> législature et que le Sénat avait examinée et intégralement approuvée sur la forme et le fond sans aucune modification et déclarée urgente en session extraordinaire de sa 4<sup>ème</sup> législature le 23 mars 2020, **est conforme à la Constitution.**

Par conséquent, veuillez prendre note de cette information. 

Phnom Penh, le 25 mars 2020